

LISIS | Axe 2 – Socialisation et réappropriations des innovations

Atelier « Le souci des personnes dans les organisations » (ASPRO)

Programme de travail de l'année 2017-2018

Ashveen Peerbaye, Jean-Marc Weller

01. [ASPRO : rappel de l'objet] Soucieux de proposer un cadre collectif de réflexion et de production scientifique, ASPRO s'est imposé au cours des deux dernières années comme l'un des lieux d'animation du laboratoire.

La thématique proposée découle d'un double enjeu concernant l'axe 2 du projet scientifique du LISIS : dire quelque chose de la manière dont les innovations (nouveaux dispositifs réglementaires, technologies numériques, machines connectées, organisations inédites du travail, etc.) que nous rencontrons dans nos travaux respectifs – même si nous n'y consacrons pas nécessairement notre attention exclusive – sont « socialisées » et « réappropriées » ; considérer que les STS permettent de réévaluer sous un jour nouveau un certain nombre de questions rencontrées par n'importe quel enquêteur (la matérialité, l'agentivité, la mobilisation des savoirs, etc) et contribuent à enrichir les croisements entre sciences politiques, études sur les organisations et la sociologie des sciences et des techniques proprement dite.

En effet, à travers la problématisation autour du « souci des personnes dans les organisations » – thématique transversale que nous poursuivons depuis maintenant deux ans – on pourra considérer que l'attention à deux mouvements oriente l'ensemble de nos recherches respectives, quelqu'en soient les terrains empiriques. D'un côté, la promesse que ces innovations offrent un ajustement plus fin des politiques publiques, des modes de production des biens ou des activités de service au bénéfice des *personnes*, appréhendées selon des modalités mieux outillées, plus précises, plus singulières, signalant des capacités inédites d'intervention des organisations au plus près des publics. De l'autre côté, le recours massif à des formes de plus en plus normalisées, calculatoires et automatisées, augmentant les capacités d'une action à distance, au détriment présumé de toute considération pour la vie locale et les caractéristiques spécifiques des situations. Ces deux perspectives sont régulièrement évoquées à propos des innovations que nous rencontrons. Toutefois, plutôt que de les reprendre à notre compte, en considérant l'une ou l'autre de ces directions et d'entonner par trop rapidement les chants de l'optimisme béat ou de la dénonciation critique tous azimuts, nous préférons enquêter, en tentant d'éprouver collectivement une hypothèse alternative. Nommée provisoirement et affectueusement la *James Bond Theory*¹, c'est l'idée que les deux orientations en question sont moins des directions opposées que des processus en phase, qui se répondent et s'entretiennent mutuellement.

¹ Le sens de cette appellation renvoie au dernier opus de la série (*Spectre*), consacré à la digitalisation des services britanniques de contre-espionnage conduisant sa direction à supprimer le programme des « double-zéro » dont 007 est un membre emblématique. L'argumentaire du film, construit autour de la lutte de James Bond pour son existence professionnelle légitimée formellement par le droit de tuer, consiste à rappeler au contraire l'impérieuse nécessité d'un devoir d'hésitation dès lors que l'emportent les formes automatiques de surveillance. Voir Peerbaye, A. et Weller, J.-M., « Programme de travail pour l'année 2016-2017 », ASPRO, Atelier « Le souci des personnes dans les organisations », septembre 2016.

C'est donc depuis les exploitations agricoles, les entreprises, les agences de presse, les laboratoires de recherche ou les bureaux des administrations où nous enquêtons, qu'on se propose de réfléchir ici, afin de proposer un regard sur les innovations à la fois décalé dans ses considérations eu égard aux travaux existants, pluriel dans ses manières d'instruire le terrain et documenté par un matériau empirique précis.

02. [Comment nous avons mené ce travail collectif, jusqu'à présent] L'exploration de la thématique du « souci des personnes dans les organisations » a été menée jusqu'à présent selon deux procédés.

Le premier a occupé l'entière Saison 1 d'ASPRO (2015-16) : il a consisté à mener collectivement un travail de lecture de textes issus de traditions intellectuelles (interactionnisme, théorie de l'acteur-réseau, éthnométhodologie, etc.) et de disciplines différentes (sociologie, anthropologie, droit). Il en a été tiré plusieurs résultats, que cette note ne peut qu'évoquer à ce stade, par exemple la considération du « souci » comme un état indissociable d'un dispositif à la fois matériel et humain qu'il s'agit de restituer, ou encore l'enjeu de porter une attention symétrique aux deux processus de personnalisation et de dépersonnalisation. Au-delà de ces discussions, cette première orientation a toutefois buté sur les limites d'un genre de travail trop spécifique (risque d'exégèse, absence d'échanges à partir des travaux concrets des uns et des autres, etc.), tout en pointant régulièrement la nécessité d'une clarification notionnelle : *quid* des notions de « personne » ou d'« organisation », auxquelles ASPRO se réfère formellement ? comment distinguer ces notions de termes voisins (« individu », « agencement », etc.) ? comment se positionner parmi les différentes traditions, pour lesquelles ces mots ont des sens et des valeurs très différents ?

Le second procédé a occupé l'entière Saison 2 d'ASPRO (2016-17) : il a reposé sur la présentation de matériaux empiriques, appelés « pièces à conviction », en rapport étroit avec la problématique. Les terrains rapportés ont été volontairement divers (figure n° 1) : réaménagement spatial d'une maternité et ses modes multiples d'évaluation (a) ; documents témoignant du travail d'interprétation de l'administration centrale des usages des agriculteurs de nouveaux référentiels de production ou de combinaisons destinées à les protéger des risques liées aux pesticides (b et c) ; échanges épistolaires en Allemagne entre patient, soignants et administration, témoignant des manières historiquement situées de concevoir la régulation des risques associés à un médicament controversé (d) ; dispositifs permettant d'attacher la production ghanéenne d'ananas à des producteurs et des consommateurs dans le cadre d'une économie mondialisée (e) ; production littéraire et vidéo des acteurs du coaching et des analyses sociologiques en vigueur qui en commentent les usages, notamment comme instruments de psychologisation des rapports de travail (f).

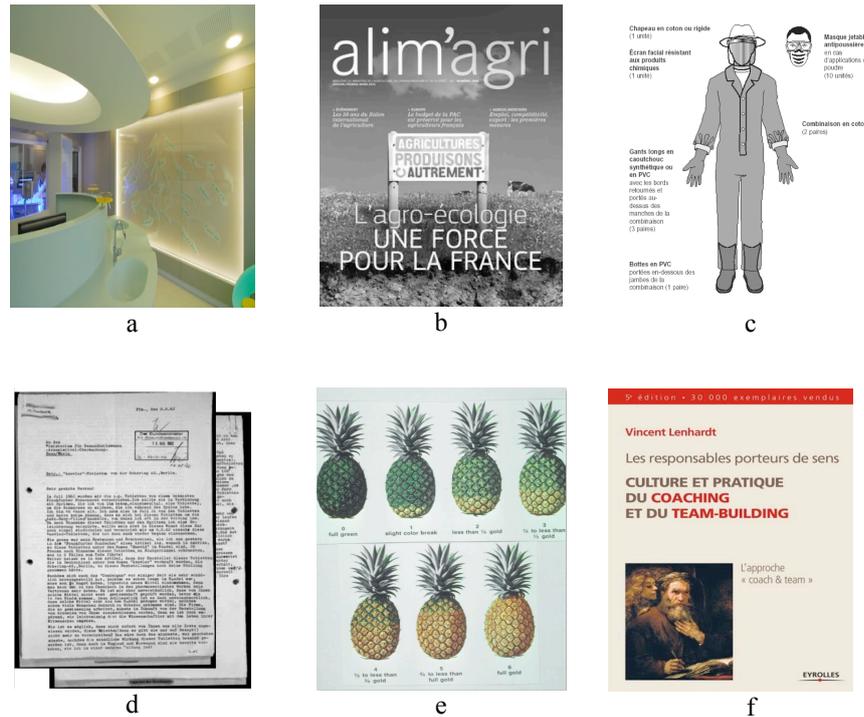


Figure n° 1 : les « pièces à conviction » présentées en Saison 2

À travers ce premier échantillon d'un matériau empirique pour le moins varié, c'est l'exploration plus fine de la thématique d'ASPRO et la discussion autour de la *James Bond Theory* évoquée plus haut qui ont été menées.

03. [Quels résultats provisoires retenir de l'atelier ?] Au titre d'une évaluation très provisoire des deux années passées, plusieurs points pourraient être débattus. Nous en mentionnons ici 3 principaux.

Le premier concerne formellement l'enjeu attaché à la proposition d'ASPRO : il invite à s'interroger sur sa capacité à animer une part de l'activité du laboratoire et à pouvoir rassembler ainsi un certain nombre de chercheurs autour d'enjeux scientifiques partagés.

- Points forts : ASPRO a pu bénéficier d'une programmation régulière (9 séances en S1, 6 séances en S2), d'une participation constante (9 personnes en moyenne à chaque séance) aussi bien de chercheurs que de doctorants et post-doctorants, qu'ils soient membres du LISIS ou proviennent de laboratoires amis.
- Points faibles : la Saison 2 a connu une programmation moins intense que la première année, sans doute liée au nouveau format des séances, qui requiert une préparation plus importante.

Le deuxième point porte sur le format de l'atelier « Pièces à conviction » : il permet de restituer très concrètement un matériau empirique en mesure de faire réagir, et offre la possibilité d'une discussion documentée. Chaque pièce demeure toutefois exposée selon des modalités qui laissent entrevoir un certain « flou » quant à la manière dont chacun comprend la problématique d'ASPRO et son intitulé.

La question du « souci », par exemple, pourrait faire l'objet d'un argumentaire plus élaboré. La notion de « personne », à de multiples reprises, nous a plongé dans des discussions relatives à nos manières d'en préciser le contenu, selon qu'elle renvoie à une définition très large et substituable, à bien des égards, à d'autres entités (l'individu, le sujet, le public,

l'utilisateur, etc.) ou, au contraire, qu'elle découle de considérations théoriques plus précises (empruntant à la philosophie et/ou à la sociologie) voire qu'elle constitue l'objet même de l'enquête (usage de certaines théories psychologiques par exemple). Il n'est pas certain que la proposition de s'intéresser plus précisément au double processus de personnalisation/dépersonnalisation ait constitué, de ce point de vue, une solution parfaitement éclairante. Enfin, une dernière question concerne le terme d'« organisation » qui, lui aussi, mériterait d'être précisé, compte tenu des notions limitrophes régulièrement mobilisées (agencements, dispositif, assemblages, etc.) mais dont on pourrait peut-être mieux situer l'enjeu : après tout, c'était aussi un enjeu fondateur, pour le LISIS, de se situer à cette intersection.

- Points forts : le format actuel offre la capacité à mobiliser des recherches de factures différentes autour d'une question commune, d'une problématisation générale partagée.
- Point faible : flou notionnel, problème d'unité

Le troisième élément concerne le volet évoqué lors de la présentation de la précédente saison, à savoir la valorisation du travail collectivement mené. Il devait inspirer l'organisation d'une manifestation scientifique à définir. Ce volet n'a pu être réalisé – il était peut-être prématuré ?

04. [ASPRO : quatre éléments d'un programme, à débattre] À ce stade, il nous paraît nécessaire de réfléchir à la suite. À cet effet, nous proposons un programme de travail pour l'année 2017-2018, organisé autour de quatre éléments, à débattre.

1) Poursuivre l'atelier « Pièces à conviction » : nous considérons que de nombreux travaux menés par plusieurs collègues mériteraient d'être présentés et discutés dans ce cadre. Six séances devraient pouvoir être organisées.

2) Rédiger une *position paper* : ce document esquissera une revue problématisée de la littérature sur nos questions ; établira une synthèse des résultats majeurs issus des présentations ; et proposera une cartographie des différentes manières d'aborder le souci des personnes dans les organisations. Ce document devra faire l'objet d'une attention particulière, car il servira de feuille de route aux étapes suivantes.

3) Se donner une stratégie de valorisation à travers une publication collective : nous avons pensé à un dossier de revue (type Revue d'Anthropologie des Connaissances, ou autre) ou à un ouvrage collectif (type Presses des Mines, dans la collection « sciences sociales »). Un enjeu de la séance prochaine sera de faire un choix. Il est important, car il oriente le *position paper* et le travail d'écriture.

4) L'organisation d'un « *workshop* résidentiel » : l'enjeu sera de présenter et discuter les versions intermédiaires des articles/chapitres des divers contributeurs. Il importerait de trouver un endroit calme et sympathique permettant de travailler collectivement

05. [ASPRO : les modalités pratiques d'organisation] La réalisation de ce programme suppose d'établir un calendrier. Nous vous proposons les dates suivantes, calées sur le créneau du lundi 10h-14h déjeuner compris en mode DIY.

- Séance 1 : lundi **16 octobre** 2017
Introduction générale de la saison 3 et discussion

Volet « Pièces à conviction »

- Séance 2 : lundi **20 novembre** 2017
- Séance 3 : lundi **18 décembre** 2017
- Séance 4 : lundi **29 janvier** 2018
- Séance 5 : lundi **19 février** 2018
- Séance 6 : lundi **19 mars** 2018

Volet « Position paper » et publication

- Séance 7 : lundi **28 mai** 2018
- Séance 8 : lundi **11 juin** 2018

Volet « Workshop Résidentiel »

- Résidentiel : **3 jours** en septembre 2018

Par ailleurs, un financement devra être trouvé pour soutenir le travail de publication et l'organisation du résidentiel.

Annexe : Liste des documents produits

Saison 1

- Peerbaye, A et Weller, J-M., « Proposition de programme de travail pour l'année 2015-2016 », ASPRO, Atelier Le souci des personnes dans les organisations, septembre 2015
- Peerbaye, A et Weller, J-M., « Appendice au programme de travail pour l'année 2015-2016 », ASPRO, Atelier Le souci des personnes dans les organisations, octobre 2015
- Compte-rendu n°E01S01, Tour de table général, ASPRO, lundi 9 novembre 2015
- Compte-rendu n°E02S01, Lecture des textes de Callon et Rabeharisoa (1999) et Peneff (1997), ASPRO, lundi 23 novembre 2015
- Compte-rendu n°E03S01, Lecture des textes de Callon et Rabeharisoa (1999) et Rose (2000), ASPRO, lundi 14 décembre 2015
- Compte-rendu n°E04S01, Lecture des textes de Mol, Moser et Pols (2010) et Paperman et Molinier (2013), ASPRO, lundi 18 janvier 2016
- Compte-rendu n°E05S01, Lecture des textes de Barbot et Dodier (2014) et Thomas (1998), ASPRO, lundi 15 février 2016
- Compte-rendu n°E06S01, Lecture des textes de Lenclud (2009) et Douglas et Ney (1998), ASPRO, lundi 4 avril 2016
- Compte-rendu n°E07S01, Lecture des textes de Ogien (1989) et Ferrié (2004), ASPRO, lundi 5 mai 2016
- Compte-rendu n°E08S01, Lecture/Revisite d'un terrain depuis Dedieu et Jouzel (2015), ASPRO, lundi 13 juin 2016

Saison 2

- Peerbaye, A et Weller, J-M., « Programme de travail pour l'année 2016-2017 », ASPRO, Atelier Le souci des personnes dans les organisations, septembre 2016
- Compte-rendu n°E01S02, Atelier « hors les murs », visite de l'exposition Persona au Musée du Quai Branly, jeudi 20 octobre juin 2016
- Compte-rendu n°E02S02, Atelier pièce à conviction introduction (JMW), ASPRO, lundi 28 novembre 2016
- Compte-rendu n°E03S02, Atelier pièce à conviction (JT et FD), ASPRO, lundi 20 janvier 2017
- Compte-rendu n°E04S02, Atelier pièce à conviction (NK), ASPRO, lundi 6 mars 2017
- Compte-rendu n°E05S02, Atelier pièce à conviction (NA), ASPRO, lundi 3 avril 2017
- Compte-rendu n°E06S02, Atelier pièce à conviction (ScS), ASPRO, lundi 26 juin 2017